



TEL : 02.37.82.08.28  
mairie@bercheres-sur-vesgre.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE  
MAIRIE DE BERCHERES SUR VESGRE  
28260

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**23 novembre 2023 - 19 heures**

Le 23 novembre 2023 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Pascal PHILIPPOT, Maire de la Commune.

**Etaient présents :**

M. PHILIPPOT Pascal - Maire  
M. PRADES Guy - 1<sup>er</sup> Adjoint  
Mme LEVEQUE Marie-Claude - 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme PIERRE Nelly  
Mme DE PIEDOUE Caroline  
M. FREMIN DU SARTEL Laurent  
Mme FRADIN Marine  
M. VEZIEN Nicolas  
Mme DAUSEND Sandra  
Mme COMBELLES Naz

**Procuration :**

Mme MAC DAID Emma                      donne procuration à                      M. PHILIPPOT Pascal  
M. GALINIER-WARRAIN Gilles            donne procuration à                      Mme LEVEQUE Marie-Claude  
M. L'YVONNET Christian                    donne procuration à                      M. FREMIN DU SARTEL Laurent

**Absents excusés :**

M. PUYBASSET Louis

**Absents non excusés :**

Mme PETIT Sara

Mme DAUSEND Sandra est élue secrétaire.

**Convocation du 15 novembre 2023**

**Approbation du procès-verbal de la séance précédente :**

A l'unanimité.

**Informations générales et délibérations :**

Néant

**Signature des comptes-rendus des précédents Conseils Municipaux**

Conseillers présents	10
Conseillers représentés	3
Absent excusé / Sans pouvoir	1
Absent non excusé / Sans pouvoir	1
<b>Total voix exprimées</b>	<b>13</b>

**FINANCES**  
**PASCAL PHILIPPOT / GUY PRADES / MARIE-CLAUDE LEVEQUE**

**POINT SUR LES FINANCES 2023**

**Délibération n° 01-23/11/2023**

**Fonds d'Aide aux Jeunes**

Comme chaque année le Conseil Départemental demande une participation financière pour le Fonds d'Aide aux Jeunes. Ce fonds s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Refuse cette demande à l'unanimité par 13 voix**

**POINT SUR L'ACTIVITE DE LA MEDIATHEQUE**

De nombreuses activités ont été proposées cette année avec une accélération en fin d'année, due également à l'ouverture du musée numérique. La meilleure visibilité de la bibliothèque a entraîné une augmentation significative des adhérents : 225 en 2023 (contre 145 en 2022) ; ce qui augure, le Conseil l'espère, d'une plus grande dynamique.

L'ensemble du Conseil Municipal remercie l'agent du patrimoine ainsi que les bénévoles pour leur implication et la qualité du service rendu.

**TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE 2024**

**Information sur les travaux Chemin de la Ferme :**

Les travaux seront réalisés dans les prochains jours, en fonction de la météo, conformément aux dispositions arrêtées avec le service ingénierie du Conseil Départemental. La demande de subvention est en cours

**Délibération n° 02-23/11/2023**

**Travaux d'enfouissement rue Normandie**

La première tranche des travaux et les études sont en cours de finalisation et doivent se coordonner avec la deuxième tranche.

Une première estimation de celle-ci s'élèverait à 95 000 € TTC part communale.

Le Maire sollicite l'accord du conseil pour cette deuxième phase des travaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Cette décision est prise à l'unanimité par 13 voix**

**Délibération n° 03-23/11/2023**

**Abris bus**

Dans un souci de sécurité et compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants prenant le car, le Conseil Municipal propose de réaliser deux abris bus en bordure des voiries fortement circulées, un sur la route de la Ville l'Evêque au niveau de la rue des Garennes (RD115.7) et un, route de Rouvres au niveau de la rue des Cytises (RD115.7).

Dans cette perspective un dossier sera déposé auprès du Département pour bénéficier d'une subvention.

Le montant de ces travaux est estimé à 15 000 € TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Cette décision est prise à l'unanimité par 13 voix**

**PERSONNEL  
MARIE-CLAUDE LEVEQUE**

**POSTE : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL  
CDD N°2 - THOMAS RIHOYAY-GUIFFRA**

Le contrat à durée déterminée de Monsieur Thomas RIHOYAY-GUIFFRA a été renouvelé pour un an à compter du 02 novembre 2023.

**TITULARISATION DE L'AGENT ADMINISTRATIF EN CHARGE DE L'A.P.**

Mme Stéphanie PENANGUER est nommée agent administratif titulaire depuis le 1er novembre 2023.

**ENVIRONNEMENT  
PASCAL PHILIPPOT / GUY PRADES / MARIE-CLAUDE LEVEQUE  
NICOLAS VEZIEN / CAROLINE DE PIEDOUE / MARINE FRADIN**

**PLANTATIONS**

Faisant suite aux divers problèmes de sécheresse subit en 2023, une campagne de « replantation » d'une quinzaine d'arbres va être lancée.

Il s'agirait de :

- quatre sujets Rue de Normandie
- deux sujets au Parc
- six sujets sur le cheminement des enfants
- trois pour les nouvelles naissances.

**POINT SUR LES PANNEAUX FAUNES EN BORDURE DE LA RIVIERE**

Sous l'impulsion de leur professeur, les enfants ont réalisé des panneaux d'information sur la flore le long de la rivière. De nouveaux panneaux concernant la faune sont en cours d'élaboration.

**CHENILLES PROCESSIONNAIRES ET ELAGAGE**

Plusieurs devis ont été demandés pour l'intervention annuelle sur les arbres de la commune. La société retenue interviendra très prochainement pour le traitement des cocons des chenilles processionnaires et deux arbres seront abattus sur le parking route de Normandie.

Il est rappelé que chaque habitant doit être vigilant et entretenir la végétation dont il est propriétaire en cas d'infestation. **En effet, un grand nombre de particulier ne traite pas les cocons qui envahissent les arbres de leur propriété ; ce qui ne permet pas l'éradication des chenilles.**

Selon les spécialistes, la période la plus propice pour l'éradication de ce fléau est vers le mois de décembre.

#### PLANTATIONS DANS LE CIMETIERE

Nous avons demandé une étude à la société La Croix et la Bannière, sur les possibilités de plantation dans le cimetière afin de sécuriser les tombes en état d'abandon.

Également en étude, la possibilité d'engazonner les allées et comment les entretenir le plus simplement possible.

#### ENTRETIEN DES TERRAINS MULTISPORTS DE TENNIS DU PARC

Le démoussage a été réalisé avec satisfaction ; le filet de tennis a été remplacé.

Un rappel a été apposé sur la porte du terrain de tennis pour indiquer que celle-ci doit être correctement fermée afin d'éviter l'intrusion d'animaux et donc les dégradations qui pourraient subvenir.

### AGGLO DU PAYS DE DREUX CHRISTIAN L'YVONNET / LAURENT DU SARTEL

#### AGGLOMERATION / TRANSFERT DE COMPETENCE FINANCIERE DU SERVICE INCENDIE

##### **Délibération n° 04-23/11/2023**

##### **Délibération communale relative à la modification des statuts de la communauté d'agglomération concernant le transfert de compétence financière du service incendie.**

##### **AVIS DE LA COMMUNE**

Transfert de la compétence contributions financières au budget du service d'incendie et de secours des communes membres de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux en lieu et place des communes membres sur la totalité du périmètre communautaire à compter du 1er janvier 2024.

*Vu le code général des collectivités territoriales ;*

*Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux du 25 septembre 2023 et sa notification aux communes membres en date 26 septembre 2023 ;*

*Vu les projets de statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;*

*Considérant l'évolution du coût des compétences portées par la communauté d'agglomération et à leur financement ;*

*Considérant la nécessité de sécuriser les dotations de l'État perçues par la communauté d'agglomération. ;*

*Entendu le rapport de présentation.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 : d'autoriser le transfert à la Communauté d'agglomération de la compétence supplémentaire « contributions financières au budget du service d'incendie et de secours des communes membres de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux » en lieu et place des communes membres sur la totalité du périmètre communautaire à compter du 1er janvier 2024 ;

Article 2 : d'émettre un avis favorable au projet de statuts modifiés de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;

Article 3 : de charger Monsieur le Maire de notifier dans les délais requis par la loi la présente délibération afin de constater l'existence d'une majorité qualifiée sur le présent projet de transfert de compétence et de modifications statutaires prévue à l'article 5211-17 du CGCT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**  
**Cette décision est approuvée par 12 voix - 1 vote contre Monsieur Nicolas VEZIEN**

## ETUDE ENERGETIQUE

### **Délibération n° 05-23/11/2023**

#### **Consultation publique énergies renouvelables**

En application de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, la commune a engagé une consultation auprès des habitants pour la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Afin que chacun puisse s'exprimer et faire part de ses remarques et analyses, les documents ont été mis à disposition pour consultation en Mairie, ainsi qu'un cahier pour y apposer des remarques.

Cette consultation fut ouverte à la mairie du jeudi 8 novembre 2023 au jeudi 23 novembre 2023, les lundis et jeudis de 9h à 11h et 14h à 17h et samedi matin de 9h à 11h.

En consultation :

- En mairie : les cartes de proposition de zonages pour la commune pour chacune des 4 filières (solaire, éolienne, méthanisation, géothermie) ;
- Différentes informations ont été également consultables sur le site de l'Agglo.

Après en avoir débattu et tenant compte de notre PLU et de notre AVAP nous déclinant comme site remarquable, ainsi que des remarques faites lors de la consultation il s'avère que :

#### **Energie éolienne :**

L'éolien provoquera la destruction des grands paysages, la génération de bruits et la création d'obstacles à la biodiversité animale, alors que nous cherchons à créer des continuités écologiques, et la préservation des grands paysages. Cette filière est tout à l'opposé de ce que nous mettons en place à grand frais, avec les travaux sur la Vesgre et la limitation des éclairages nocturnes pour que la nature et sa beauté soit partagée entre les espèces.

#### **Filière solaire :**

Si elle semble séduisante, cette filière ne fera que détruire sur notre espace communale de larges zones de culture, notre site ne disposant ni de friches industrielles, ni d'anciennes bases militaires ou autres espaces abandonnés.

#### **Filière méthanisation :**

Là encore si cette filière semble séduisante nous ne possédons pas les zones susceptibles d'accueillir et de développer ces installations, et celles-ci engendreraient des problèmes de circulation, nos axes n'étant nullement adaptés.

#### **Filière Géothermie :**

Notre commune n'est pas en zone prioritaire et les problèmes d'implantation d'un site de pompage et d'exploitation sont les mêmes que ceux de la filière méthanisation.

**Considérant** le bilan de la concertation du public et de l'analyse énoncée ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1 : Décide le retrait des divers périmètres proposés dans les quatre cartographies ci-jointes (Annexe 1).

Article 2 : Dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, à signer tout document concernant ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Cette décision est prise à l'unanimité par 13 voix**

**SYNDICATS  
MARIE-CLAUDE LEVEQUE / CAROLINE DE PIEDOUE**

**SBV4R**

Les travaux d'aménagement et de restructuration de la Vesgre ont commencé :

- En aval coté Saint Ouen les travaux sont bien avancés. Les plantations seront effectuées début décembre
- Au niveau du lavoir, les travaux ont commencé le 6 novembre pour une durée de deux mois.

**COMMUNICATION  
SANDRA DAUSEND**

Le Maire rappelle une nouvelle fois que ce travail est important et qu'il est indispensable que les articles soient préparés au fil du temps et bien en amont, de façon à être prêts début décembre pour une première lecture.

Articles à envisager :

- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| ▪ Bibliothèque        | ▪ Micro folies       |
| ▪ 8 mai               | ▪ Cluedo             |
| ▪ Les nuisibles       | ▪ Les animaux utiles |
| ▪ Les artistes passés | ▪ Les associations   |
| ▪ Les pompiers        | ▪ Halloween          |
| ▪ 14 juillet          | ▪ Haras de Néroli    |
| ▪ Club hippique       |                      |

Il est rappelé que la commune est maintenant sur votre téléphone avec une connexion à Panneau Pocket et l'information courante est ainsi diffusée au jour le jour.

Madame Céline Couturier est venue en auditeur assister au Conseil pour présenter et proposer ses services pour le 100ème anniversaire du Mime Marceau.

Un ouvrage vient d'être écrit et publié par la famille et Madame Couturier en offre un exemplaire à la commune. Elle se propose également d'écrire un article en mémoire de ce grand artiste dans le prochain bulletin. Le Conseil Municipal accepte avec plaisir cette belle initiative et l'en remercie vivement.

## MANIFESTATIONS – ASSOCIATIONS – MEDIATHEQUE GUY PRADES

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

Une cérémonie mémorielle réunissant, les anciens combattants, les pompiers, le maire ainsi que des membres du Conseil Municipal, les enfants des classes de Berchères, leurs enseignants et des habitants, s'est tenue le 11 novembre à 11h30. Nos pensées ont été vers ceux qui par leur naissance ou par le sang versé, ont donné leur vie pour notre pays depuis 1870.

Une présentation fleurie a été déposée. Comme chaque année, les vivaces seront replantées.  
Un vin d'honneur a été offert par la mairie à l'issue de la cérémonie.

### MANIFESTATION A VENIR

- Animation « Micro-folies »

### MARCHE GOURMAND DE NOËL

Cette année sera à nouveau un marché gourmand et se tiendra dans la salle polyvalente le week-end des 02 et 03 décembre avec la participation d'une dizaine d'exposants et avec la venue du Père Noël

### DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL 2023

Les colis seront distribués pour ceux qui le désirent lors du verre de l'amitié qui se tiendra le 13 décembre et ce sera également l'occasion de découvrir une collection de notre musée numérique. Pour les bénéficiaires ne pouvant être présents le 13 décembre, les colis seront distribués par des conseillers municipaux.

### ASSOCIATION A.J.B.

L'AJB sera présente au marché gourmand du 02 et 03 décembre.  
Une rencontre avec des habitants d'Adelsheim est prévue début mai 2024.

### DIVERS

Le restaurant a trouvé un repreneur. L'établissement devrait ouvrir ses portes en tout début d'année 2024.  
Le Conseil Municipal fait part de sa grande satisfaction et souhaite pleine réussite à ce jeune couple de repreneur.

DECISIONS MUNICIPALES  
PASCAL PHILIPPOT

DROIT DE PREEMPTION

Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire (article L 2122.22 du CGCT),  
délibération 10 en date du 28 mars 2014.

- Droit de préemption non exercé suite à la vente de 3 parcelles.

La séance est levée à 20 heures 50.

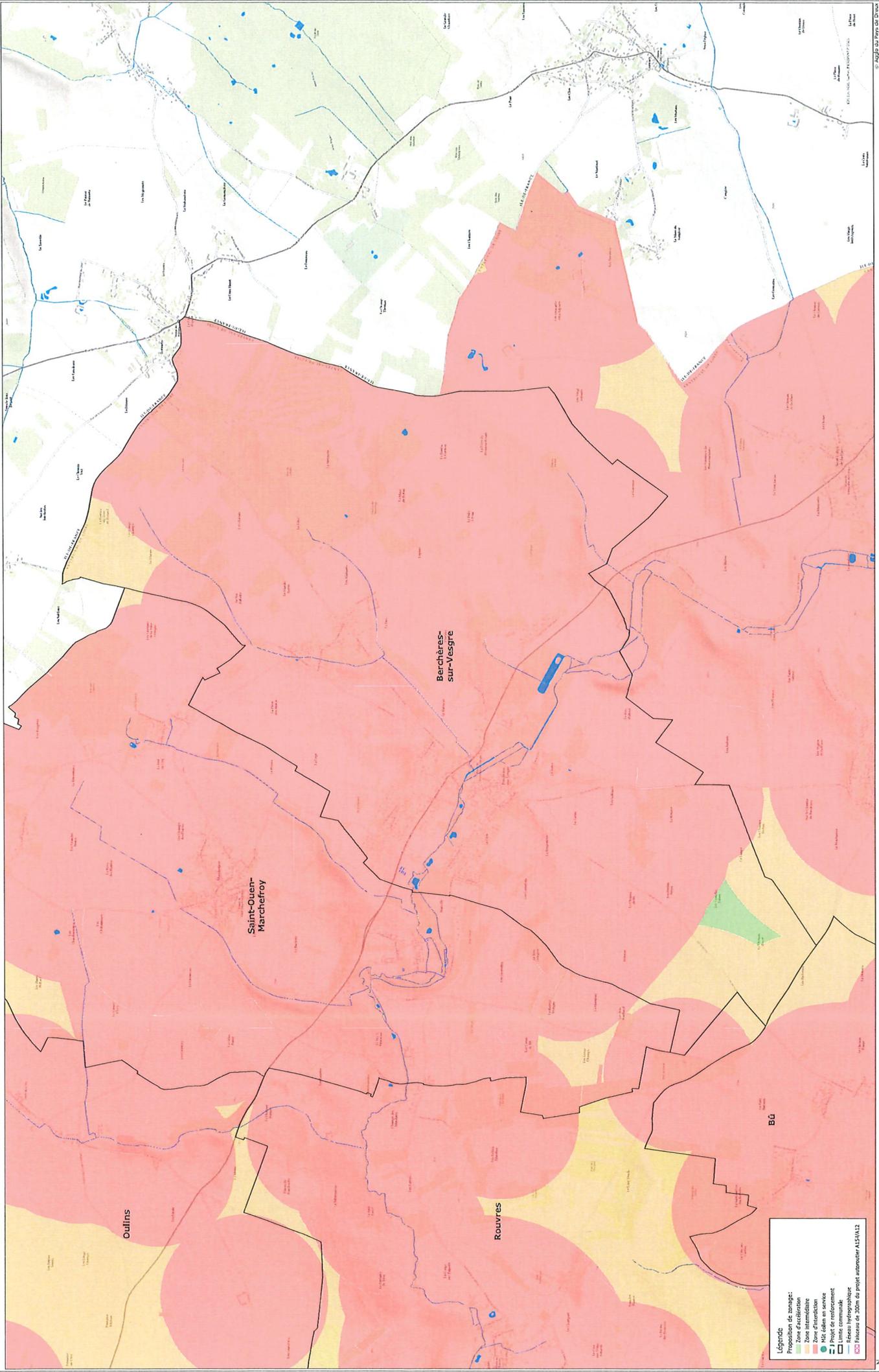


*[Handwritten signature]*

**ANNEXE 1**  
**CARTOGRAPHIES – ETUDES ENERGETIQUES**

- 1- Proposition de zonage d'accélération pour la filière éolienne / Berchères-Sur-Vesgre
- 2- Proposition de zonage d'accélération pour la filière géothermie / Berchères-Sur-Vesgre
- 3- Proposition de zonage d'accélération pour la filière méthanisation / Berchères-Sur-Vesgre
- 4- Proposition de zonage d'accélération pour la filière solaire / Berchères-Sur-Vesgre

# Proposition de zonage d'accélération pour la filière éolienne Berchères-sur-Vesgre

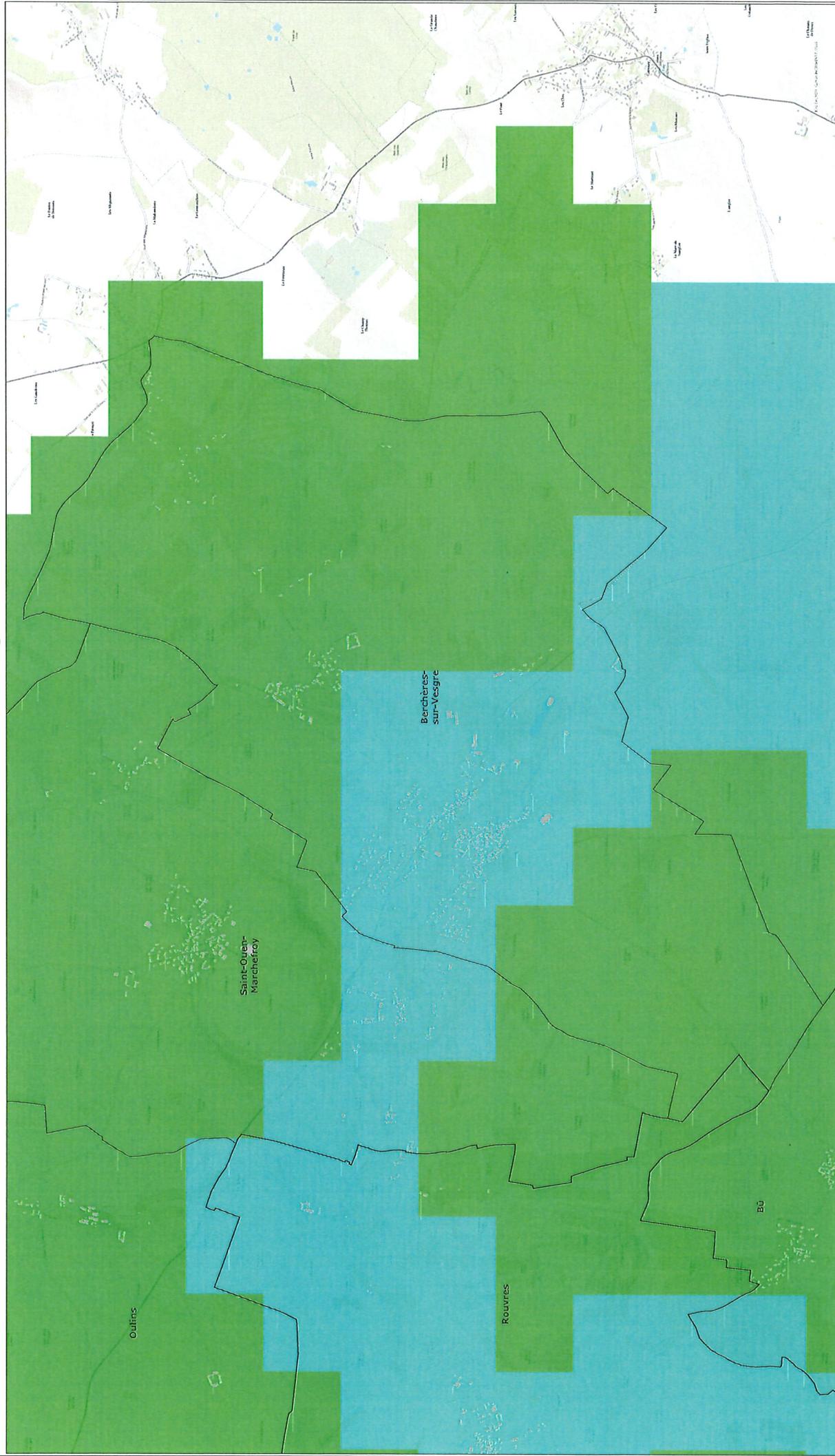


**Légende**

**Proposition de zonage:**

- Zone d'accélération
- Zone intermédiaire
- Zone d'interdiction
- Parc éolien en service
- Parc éolien en projet
- Limite communale
- Réseau hydrographique
- Façonne de 300m du projet autoroutier A15/A12

# Proposition de zonage d'accélération pour la filière géothermie Berchères-sur-Vesgre



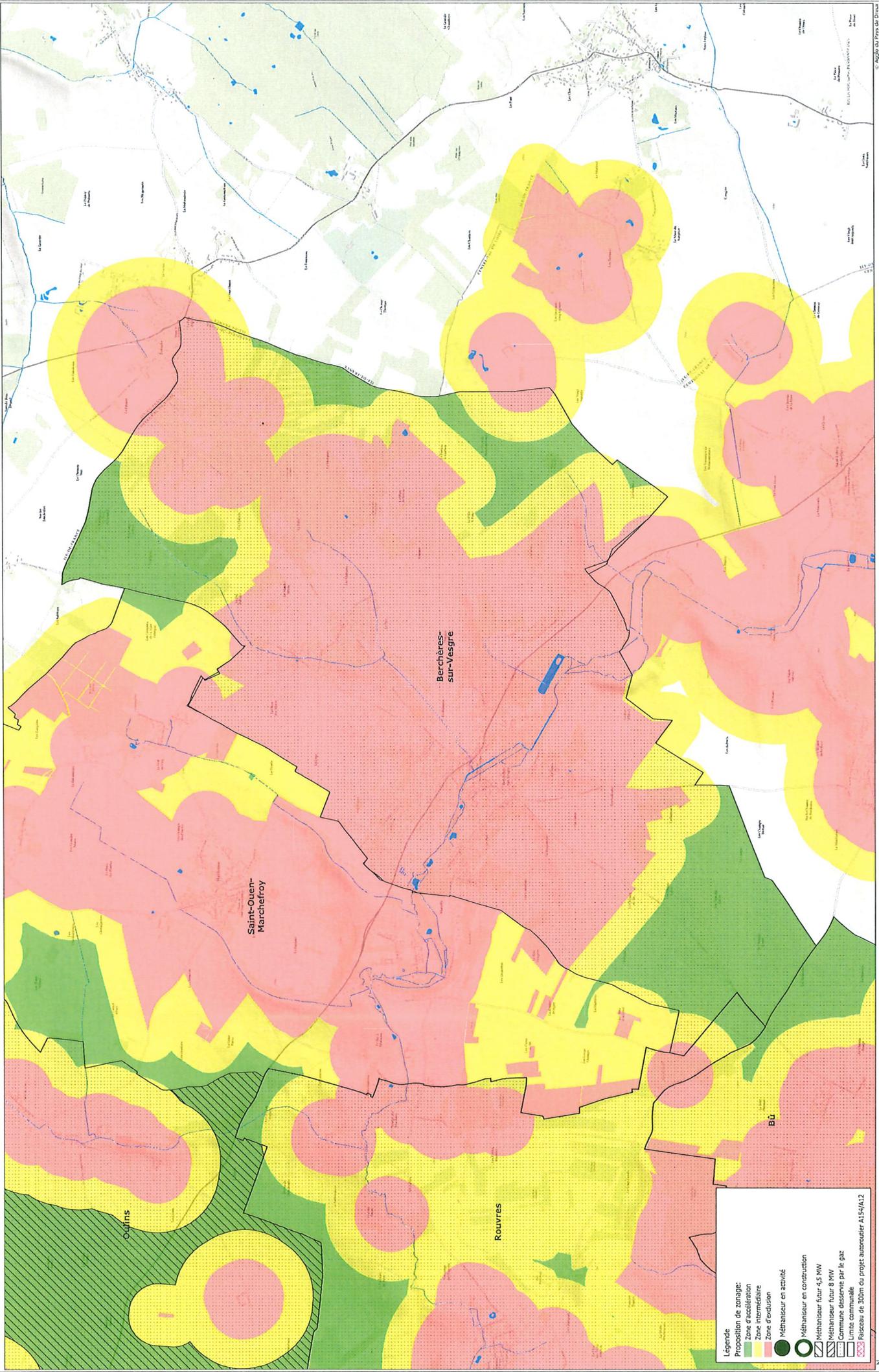
Ressources géothermiques de surface sur échangeur ouvert (nappe)

- Potentiel faible de la ressource
- Potentiel moyen de la ressource
- Potentiel fort de la ressource
- Potentiel indéterminé de la ressource

### Proposition de zonage d'accélération:

- Zone favorable
- Zone peu favorable
- Zone défavorable
- Projets de réseau de chaleur
- Limite communale

# Proposition de zonage d'accélération pour la filière méthanisation Berchères-sur-Vesgre

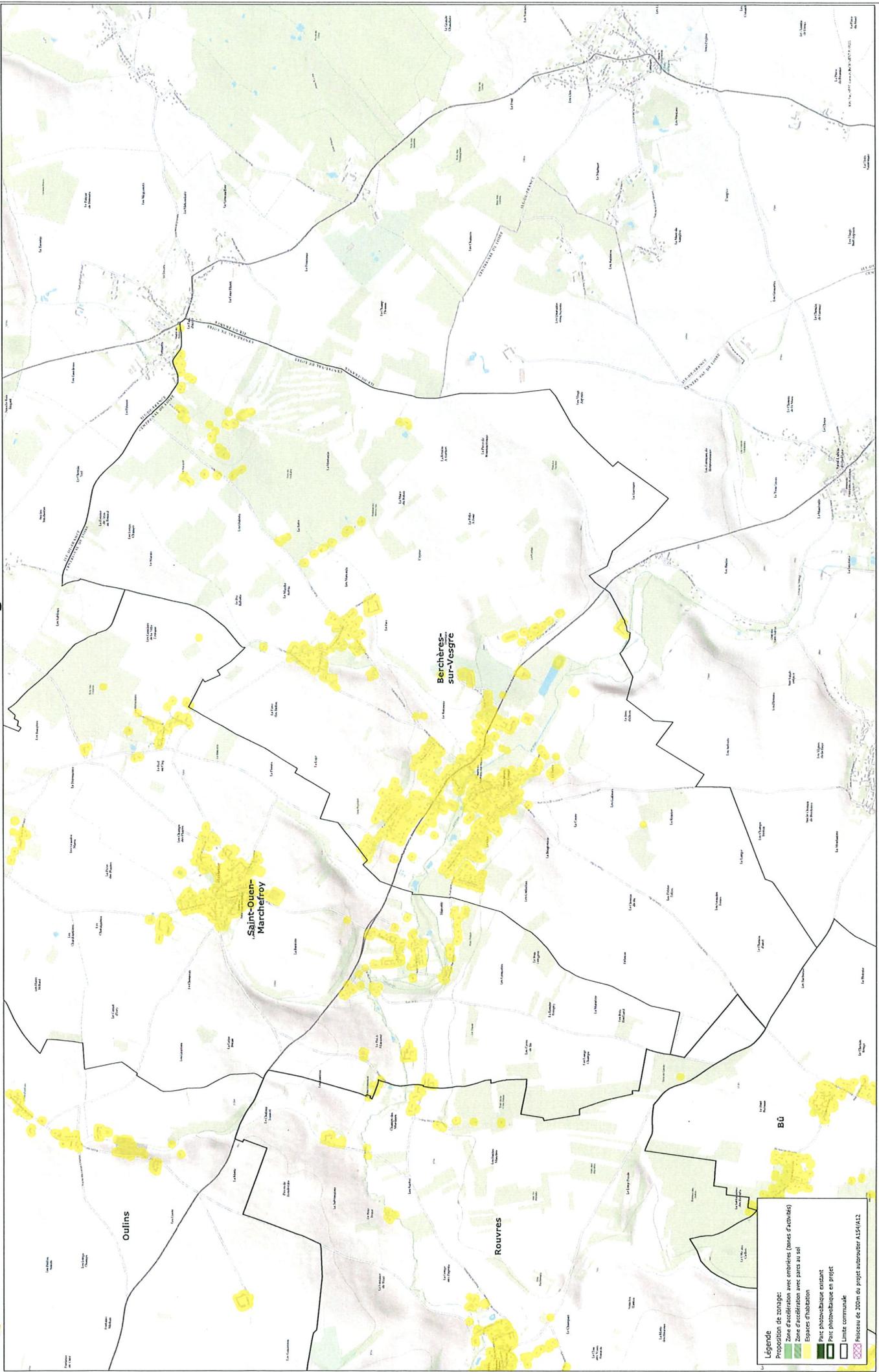


**Légende**  
Proposition de zonage:

- Zone d'accélération
- Zone intermédiaire
- Zone d'induction
- Méthaniseur en activité
- Méthaniseur en construction
- Méthaniseur futur 4,5 MW
- Méthaniseur futur 8 MW
- Commune desservie par le gaz
- Limite communale
- Périmètre de 300m du projet autoroutier A154/A12



# Proposition de zonage d'accélération pour la filière solaire Berchères-sur-Vesgre



**Légende**

Proposition de zonage:

- Zone d'accélération avec ombrières (bois d'arbres)
- Zone d'accélération avec panneaux au sol
- Espaces d'habitation
- Parc photovoltaïque existant
- Parc photovoltaïque en projet
- Limite communale
- Réseau de 200m de projet autoroute A15/A12

